

SOLIDARITE - CCFD - TERRE SOLIDAIRE

DIVERSIFIÉ ■

Article 8 ■ Label Finansol

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/03/2024

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **300,85 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **28/03/2024**
Actif géré : **380,34 (millions EUR)**
Code ISIN : **FR0011363761**
Indice de référence : **Aucun**
Notation Morningstar "Overall" © : **3**
Catégorie Morningstar © :
EUR CAUTIOUS ALLOCATION - GLOBAL
Date de notation : **31/03/2024**

Objectif d'investissement

Le fonds a pour objectif de gestion la recherche de performance à travers une allocation flexible privilégiant une approche socialement responsable. La flexibilité est de 0% à 25% sur la partie actions et de 65% à 100% sur la partie Obligataire/Monétaire. De plus, 5 à 10% de l'actif est investi dans des titres d'entreprises ou de financeurs solidaires à impact social. Les thématiques privilégiées sont l'emploi, le logement, la santé, l'environnement et la solidarité internationale.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	29/12/2023	29/02/2024	29/12/2023	31/03/2023	31/03/2021	29/03/2019	31/03/2014	07/07/1992
Portefeuille	0,97%	0,92%	0,97%	3,78%	-2,36%	2,03%	4,63%	219,58%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	3,85%	-8,22%	0,95%	2,54%	4,21%	-4,17%	1,84%	0,92%	-1,87%	6,87%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Date de création de la classe : **13/03/2013**
Eligibilité : **Assurance-vie**
Affectation des sommes distribuables :
Capitalisation et/ou Distribution
Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (maximum) : **1,00%**
Frais courants : **1,27% (prélevés)**
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **3 ans**
Commission de surperformance : **Non**

Volatilité (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	2,89%	2,75%	3,02%	3,20%
Baisse maximale	-1,95%	-8,64%	-8,64%	-8,72%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

DIVERSIFIÉ ■

Commentaire de gestion

Les chiffres économiques publiés en mars ont confirmé la bonne tenue de l'économie américaine. En Europe, ils ont signalé une très légère amélioration à partir d'une situation de quasi-stagnation. Dans les pays émergents, les indicateurs ont plutôt montré des divergences entre régions. De part et d'autre de l'Atlantique, le ralentissement de l'inflation a continué, mais de façon plus graduelle que fin 2023. Sur les marchés, les rendements obligataires sont restés orientés à la hausse et les actions ont poursuivi leur ascension.

Les taux demeurent orientés à la hausse. La volatilité reste forte. Les marchés restent tirés par deux moteurs : l'évolution de l'inflation et les discours des banquiers centraux. Les marchés sont très confiants dans la baisse des taux de la BCE en juin. Lors de son dernier comité, la BCE a gardé la porte ouverte à une baisse des taux en juin. Cependant, Christine Lagarde a réitéré l'appel à la patience en matière de politique monétaire. La BCE reste prudente quant au rythme de la désinflation, notamment dans le secteur des services, et continuera de surveiller l'évolution du marché du travail, qui a fait preuve d'une grande résilience. Par contre, les marchés sont plus incertains sur la baisse des taux de la Fed en juin. En effet, la Fed n'est pas pressée de baisser les taux. La Fed considère que la croissance sous-jacente de l'économie est plus résiliente et plus forte qu'en décembre. Le discours de la Fed n'a pas changé malgré la récente accélération de l'inflation. L'histoire selon laquelle « l'inflation diminue progressivement sur un chemin parfois semé d'embûches vers 2 % » est maintenue.

Les marchés d'actions poursuivent leur ascension, soutenus par le ton « dovish » des banques centrales ainsi que par des chiffres économiques meilleurs qu'attendu. Par ricochet, les actions mondiales ont bénéficié, le MSCI ACWI gagnant (+3,1%). Les Etats-Unis augmentent de (+3,1%) et sous-performent l'Europe (+4%). Les marchés de la zone euro (+4,3%) font mieux, avec comme principaux contributeurs l'Italie (+7,3%) et l'Espagne (+11,1%). Hors zone euro, le marché suédois (+3,0%) a su tirer son épingle du jeu en mars. Toujours côté marchés développés, la tendance haussière du marché nippon (+3,4%) a continué ce mois-ci. Le MSCI pays émergents progresse (+2,7%) entraîné par la surperformance du marché taïwanais (+9%) et sud-coréen (+6%). En Europe au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+4,3%) surperforment les valeurs défensives (+3,5%). En tête, le secteur bancaire (+9,1%), le secteur de l'immobilier (+8,2%) et le secteur de l'énergie (+6,8%). Le secteur des biens de consommation de base (+1,5%) ainsi que le secteur des biens de consommation cycliques (+2,2%) sont les grands perdants ce mois-ci malgré leurs performances positives. En Europe, les valeurs de croissance (+3,4%) sous-performent les valeurs dites « value » (+4,7%).

Dans cet environnement, sur le marché obligataire nous avons maintenu nos précédents choix de positionnement avec une durée de nos portefeuilles qui s'inscrit significativement au-dessus de celle de nos indices de références. Quant au positionnement géographique, nous sommes toujours surpondérés sur les obligations souveraines américaines. En zone euro les obligations espagnoles et portugaises offrent un portage attractif et demeurent surpondérées au détriment de celles des pays semi core (France et Belgique). Les pays émergents ont pour la plupart accentué leur cycle d'assouplissement monétaire ce qui nous conforte dans le maintien de notre exposition sur les obligations émergentes en devise locale. Notre perspective de crédit reste positive mais compte tenu de la belle performance déjà réalisée par les spreads de crédit, nous tablons plus dorénavant sur le portage intéressant de cette classe d'actif. Nous conservons ainsi une attitude sélective et positive sur les obligations privées émises en euro de catégorie Investment Grade, en étant soucieux de la qualité et de la liquidité de l'émetteur.

Au mois de mars nous n'avons pas fait d'ajustement tactique entre les grandes zones géographiques. Nous avons conservé une approche équilibrée tant au niveau sectoriel entre les secteurs cycliques et défensifs, qu'au niveau des principaux styles de gestion « value » et croissance.

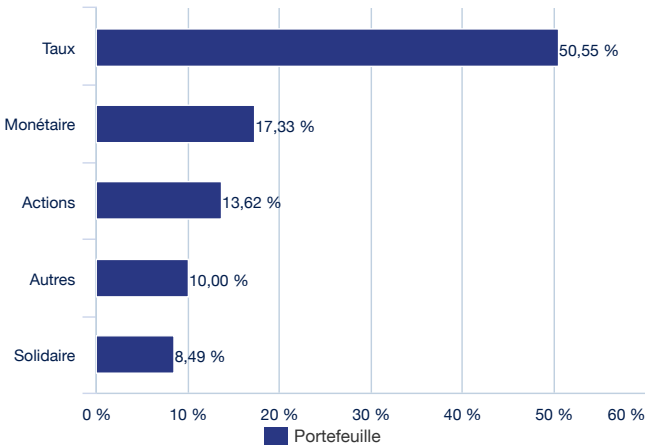
Le principal mouvement sur la période a été le renforcement de notre surpondération sur le secteur bancaire, nous avons en particulier une vue positive sur BNP et Intesa Sanpaolo. Après une saison de résultats meilleure qu'attendue et des révisions de BPA haussières, nous considérons que le secteur bancaire est toujours trop décoté par rapport au marché. Les fondamentaux sont solides, la rentabilité sur fonds propres s'est fortement redressée, le risque crédit reste faible et les valeurs bancaires offrent un rendement attrayant entre dividendes et programmes de rachats d'actions.

Nous sommes au début de la saison chargée des réunions d'actionnaires, en Europe et aux États-Unis. Comme c'est de plus en plus le cas depuis quelques années, le climat est un sujet central pour les actionnaires. L'accent a été mis sur les résolutions "Say on Climate", qui se présentent en deux parties. La stratégie climatique initiale d'une entreprise fera l'objet d'un vote "Say on Climate" complet et, dans les années à venir, les actionnaires pourront voter soit sur une stratégie climatique continuellement mise à jour, soit sur les progrès réalisés par une entreprise dans le cadre de la stratégie climatique existante. Plus il y aura d'entreprises dotées de stratégies climatiques détaillées et assorties d'une série d'objectifs, plus il sera facile d'établir des comparaisons entre les groupes de pairs. Ceci est particulièrement important entre les régions, où il peut y avoir des problèmes spécifiques, qui ne sont pas toujours de nature globale. Le méthane est un sujet climatique qui a été typiquement une question régionale et qui gagne de plus en plus d'importance au niveau mondial. Le méthane est un gaz à effet de serre très puissant, qui reste 12 ans dans l'atmosphère, contre plus de 100 ans pour le dioxyde de carbone, et sur 20 ans, le méthane est 84 fois plus puissant que le dioxyde de carbone pour ce qui est du réchauffement. Ces dernières années, l'accent a été mis sur les compagnies pétrolières et gazières internationales et sur les grands producteurs indépendants, mais les petites compagnies pétrolières et gazières et les compagnies pétrolières nationales prennent de plus en plus le méthane au sérieux.

Grâce à la composante solidaire des fonds, vous participez actuellement au financement de 52 entreprises solidaires couvrant majoritairement les thématiques Emploi et Logement, Santé, Education et le respect des ressources naturelles, ainsi qu'en diversification la Solidarité Internationale, notamment via l'activité de microcrédits. Pour plus de détails, visitez notre site dédié aux investissements solidaires d'Amundi : amundi.oneheart.fr

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

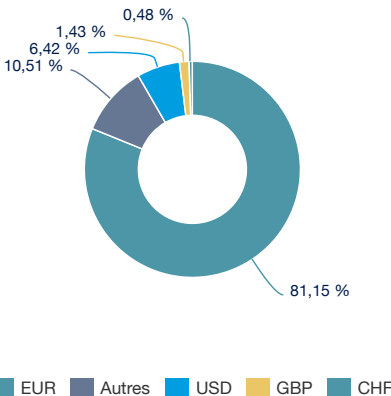
Allocation d'actifs (Source : Amundi)



Principales lignes en portefeuille (Source : Amundi)

	Portefeuille *
Amundi IS Euro AGG SRI ETF DR EUR D	32,27%
AMUNDI RESP INV-IMPACT GREEN BD - R2(D)	11,16%
AMUNDI ULTRA SHORT TERM GREEN BOND I	10,00%
FINANCE ET SOLIDARITE - Z	8,49%
Amundi MSCI USA SRI Clmt NtZrAmbtPABETF	6,41%
CPR OBLIG 12 MOIS - I C	5,07%
CPR OBLIG 6 MOIS - I C	5,06%
KERFP 2.75% 4/24	3,50%

Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)



Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité	2,88
Nombre de lignes	98
La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence	



Principales lignes en portefeuille (Source : Amundi)

	Portefeuille *
EU 1.875% 4/24	2,60%
AMUNDI RESP INVEST - EUR HG YLD SRI - I	1,03%

* Les principales lignes en portefeuille sont présentées hors monétaire

Certification et Label ISR



Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence de ce produit d'épargne :
www.finansol.org

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

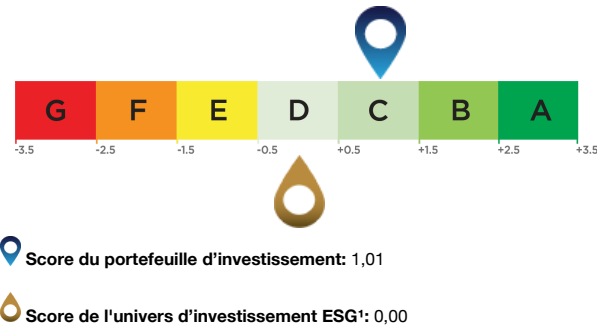
©2023 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

DIVERSIFIÉ ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Univers d'investissement ESG: 100% INDEX AMUNDI ESG RATING D



Couverture ESG (source : Amundi)

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi ²	93,92%	100,00%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³	93,94%	100,00%

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.
² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)
³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).
⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.